

Montreuil : Expulsion des travailleurs migrants installés dans les anciens locaux vides de l'Afpa.

Déclaration de Patrice Bessac, Maire de Montreuil :

« Ce soir je pense d'abord aux résidents du foyer Bara et aux 200 travailleurs installés depuis le 26 septembre dans les locaux vides de l'Afpa. Je veux leur adresser le soutien de toute la ville de Montreuil et les assurer de ma détermination et de mon engagement à leurs côtés.

Même si je prends acte des décisions du Tribunal administratif de Paris, ce soir, j'ai mal pour mon pays et pour ses institutions qui décident de mettre des centaines de travailleurs à la rue, ferment les yeux sur les conditions de vie indignes et dangereuses de centaines d'autres et laissent des milliers de mètres carrés vides en attendant des projets qui ne verront le jour que dans 6 ans.

Je regrette profondément que le droit de propriété et l'inhumanité bureaucratique prennent le pas sur le droit au logement et la reconnaissance des situations d'urgence et de la dignité des personnes.

La ville de Montreuil fait évidemment appel de cette décision et je demande à toutes les parties d'accepter de renouer le dialogue au plus vite.

Toute la ville de Montreuil soutiendra jusqu'au bout le juste combat des résidents du foyer Bara pour leur dignité. »

Pour rappel :

Créé en 1968 pour accueillir des travailleurs migrants, le site historique du foyer Bara est devenu vétuste et insalubre. En 2013 un protocole de desserrement du foyer a été signé afin de permettre la démolition et reconstruction de ce lieu historique de Montreuil. Deux résidences sociales ont déjà été ouvertes en 2015 et 2016. Depuis deux ans, la ville de Montreuil propose à l'État d'utiliser les locaux vides de l'AFPA, situés à Montreuil et propriété de l'État, afin d'héberger de façon temporaire les derniers résidents dans des conditions décentes.

Cette solution a été refusée de façon catégorique par l'État, sans pour autant que ne soit formulée de proposition alternative.

Le matin du 21 septembre, pour protéger la vie des résidents, Patrice Bessac avait pris un arrêté d'extrême urgence pour risque grave de sécurité sur le foyer Bara.

Le matin du 26 septembre, il procédait à la réquisition de bureaux vides, propriété de l'État, pour reloger les résidents du foyer dans des conditions dignes.

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr

Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr